



Master Urbanisme et aménagement durables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Urbanisme et aménagement durables. 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02041306

HAL Id: hceres-02041306

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041306>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Urbanisme et aménagement durables

- Université Bordeaux Montaigne
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPB)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sociétés dans l'espace et dans le temps

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPB)

Les enseignements de cette formation sont presque tous localisés sur le campus de Pessac de l'UFR Sciences des territoires et de la communication. Au sein de cette UFR, la formation est conçue et gérée par le département Institut d'aménagement de tourisme et d'urbanisme (IATU). Cette formation a des objectifs professionnels très précis puisqu'elle propose de former des « cadres responsables du développement touristique local ou de la conception et de la maîtrise d'ouvrage de projets stratégiques d'urbanisme et d'opérations d'urbanisme durables ». Elle est ouverte à différents publics titulaires d'une licence relevant des domaines de la géographie et de l'aménagement, de l'architecture, du paysage, de l'environnement, des sciences politiques, de l'histoire, de l'administration économique et sociale (AES), du droit public, de la sociologie, des sciences économiques et des sciences de la gestion. Cette formation résulte de la fusion de trois filières professionnelles et prend sa forme actuelle avec le passage au système LMD (2006-2008).

La formation repose sur une organisation très cohérente. Au premier semestre de la première année du master (M1), elle possède un socle commun à l'ensemble de ses trois spécialités (*Aménagement, gestion des équipements, des sites et territoires touristiques - AGEST*; *Urbanisme : stratégie, projets et maîtrise d'ouvrage - USPMO*; *Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanismes et de territoires - PEEPUT*). Le premier semestre de la seconde année (M2) est également mutualisé entre les spécialités *USPMO* et *PEEPUT* à travers leur dimension commune du projet d'urbanisme. Parmi ces spécialités, *USPMO* possède une convention avec Science Po Bordeaux (IEP) et une cohabilitation avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPB). Cette école collabore également, dans sa composante paysagère, avec la spécialité *PEEPUT*.

Avis du comité d'experts

Le cursus est parfaitement en cohérence avec l'objectif de former des professionnels capables d'élaborer des projets territoriaux construits dans un contexte pluridisciplinaire et de négociations multi-partenariales. Il regroupe de manière tout à fait satisfaisante des enseignements portant sur l'éventail du savoir pluridisciplinaire et du savoir-faire interdisciplinaire nécessaires pour les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement (théories, politiques et enjeux notamment du développement durable, mécanismes des dynamiques territoriales, acteurs et jeu d'acteurs ; méthodes, instruments et outils de l'action, langue disciplinaire). Il est organisé de manière très claire en proposant une organisation graduelle et cohérente conduisant aux trois spécialités (*AGEST, USPMO, PEEPUT*). Les diplômés acquièrent ainsi les compétences professionnelles visées mais peuvent aussi poursuivre des études doctorales même si ce n'est pas l'objectif initial de la formation.

La mention s'appuie sur un environnement riche et pluriel qui relève principalement de la région Aquitaine. Outre les liens avec les établissements d'enseignement de la région, elle s'adosse à un environnement de recherche reconnu composé d'une part de l'UMR ADESS par l'axe de recherche « production, transformation, gouvernement des espaces urbanisés », et d'autre part, de l'UMR GREThA pour les aspects économiques. L'environnement socio-économique est principalement constitué de collectivités (région départements, villes), d'agences publiques ou privées (Agence d'urbanisme, EPCI, SEM) dont l'objet est l'urbanisme, l'aménagement ou la promotion, la gestion et l'administration du tourisme (MOPA, réseau des offices de tourisme). Malgré l'existence d'autres formations (master Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier de l'Université de Bordeaux) avec lesquelles des liens croisés d'enseignants existent, la formation s'en distingue par ses objectifs. Il semble toutefois que la spécialité *AGEST* soit proche du master « Loisirs, tourisme, développement territorial » de l'université de Pau et des Pays de l'Adour et du master « Management stratégique des équipements touristiques et culturels » de l'université de Bordeaux. Pour ce dernier master, des propositions de collaboration ont été faites, mais l'Université de Bordeaux n'a visiblement pas donné suite.

L'équipe pédagogique est composée de spécialistes et d'experts des thématiques traitées par la formation. Elle présente un bon équilibre entre des enseignants-chercheurs de la composante de Science des Territoires et Communication, des enseignants-chercheurs issus de l'ENSAPB ou de l'Université de Bordeaux ou encore des professionnels du milieu socio-économique, y compris des consultants. Signalons l'importance des professeurs-associés, ces derniers assurant de par leur statut, un lien important avec les structures d'urbanisme, d'aménagement et du tourisme. Au sein de l'équipe pédagogique, les responsabilités et les rôles sont bien répartis. Chaque spécialité est pilotée par des enseignants-chercheurs spécialistes ou experts du domaine (Tourisme / Paysage et Evaluation environnementale / Logement et déplacement) et cette logique se retrouve également au niveau des responsabilités des unités d'enseignement. Même si les modalités de réunions pédagogiques ne sont pas présentées explicitement dans le dossier, le dialogue avec les étudiants existe, leurs propositions prises en compte dans les évolutions et les adaptations de la formation. Le pilotage de la formation s'appuie de façon très satisfaisante sur un conseil de perfectionnement, dont la composition apparaît judicieuse par rapport à son rôle de suivi stratégique de l'évolution des métiers.

L'effectif global de la formation est très satisfaisant (environ 150 étudiants sur la période 2011-2014). Le volume plus important d'étudiants dans la spécialité *USPMO* est tout à fait logique du point de vue de l'offre d'emploi plus abondante dans cette spécialité. L'effectif global est stable sur la période évaluée. Les taux de réussite sont tout à fait honorables (en M1 et en M2). Néanmoins, la formation a un bassin de recrutement principalement régional et une attractivité internationale faible. Le suivi des diplômés indique une insertion professionnelle de bonne qualité dans le champ de la mention même si les informations fournies mélangent les deux mentions de master de la composante STC (Urbanisme et Aménagement durables avec Géographie, science de l'espace et du territoire). Sur la période évaluée, le taux d'emploi passe de 80 % à 88 %, ce qui est très satisfaisant. Le niveau cadre des emplois occupés est pour les 2/3 des diplômés en adéquation avec ce que l'on peut attendre d'un diplôme de Bac+5.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Issus principalement des deux UMR ADESS et GREThA, les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique proposent de manière judicieuse par divers moyens (séminaires de recherche, atelier sur la lecture critique des méthodes des sciences sociales) une formation proche de la recherche.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est excellente. Elle tient compte des préconisations de l'Office Public de Qualification des Urbanistes et la mention possède la labellisation attribuée par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme.
Place des projets et stages	La formation fait une large place aux stages (trois à quatre mois en M1 et six mois en M2), et les étudiants sont bien soutenus dans leur démarche de recherche. A juste titre, les projets effectués en ateliers correspondent principalement à des demandes de structures de l'urbanisme, de l'aménagement ou du tourisme.
Place de l'international	La place de l'international reste très modeste : quelques échanges d'étudiants issus ou en provenance de différents continents (Europe, Asie, Amérique). D'autant que les objectifs des trois spécialités relèvent de thématiques d'intérêt international. Une véritable politique devrait être mise en place.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier avec un nombre de place limité par les exigences du travail par atelier. L'obligation pour les étudiants n'ayant pas tous les prérequis de suivre des enseignements devrait faire place à un véritable dispositif d'aide à la réussite, par exemple des enseignements de remise à niveau.

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est effectué en présentiel avec une possibilité de formation continue fondée sur une organisation curieuse du M2 sur deux ans permettant une alternance hebdomadaire. Malgré la pertinence de l'anglais disciplinaire, les langues restent en termes de volume horaire le parent pauvre de la formation. Bien que le numérique soit bien intégré (cartographie assistée par ordinateur, Système d'Information Géographique), ses bases essentielles sont considérées comme acquises lors des années de licence.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants repose classiquement sur un contrôle continu. Le poids en ECTS des stages et mémoires est important sans être excessif, ce qui montre que les savoirs sont à juste titre aussi importants que les savoir-faire dans les métiers visés.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'Université Bordeaux Montaigne a obtenu le label Annexe Descriptive au Diplôme et elle s'est engagée dans une démarche de mise en place d'un portefeuille d'expériences et de compétences. Mais le dossier n'en dit pas plus. L'annexe présentée dans le dossier (AGEST) est de bonne facture mais elle est incomplète : absence des crédits ECTS, attribués aux semestres 1 et 2 du M1.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi est mené par l'Observatoire des étudiants en collaboration avec l'Observatoire Régional des Parcours étudiants Aquitains (ORPEA). Ce suivi est également réalisé à juste titre par les responsables de la formation et des spécialités et se traduit concrètement par la mise à jour d'un annuaire des anciens.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La composition paritaire du conseil de perfectionnement est judicieuse par rapport à son rôle de suivi stratégique de l'évolution des métiers. L'autoévaluation est bien intégrée par la mention avec des étudiants référents et des bilans du fonctionnement semestriel.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cette formation propose un contenu complet et très satisfaisant articulé, par l'intermédiaire de son conseil de perfectionnement, à l'évolution des métiers du tourisme et de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle est fondée sur une acquisition graduelle et cohérente des savoirs et des savoir-faire. Elle répond à une demande exprimée par le marché du travail.
- L'équipe pédagogique est de grande qualité en termes de diversité et de composition professionnelle. Judicieusement, elle fait intervenir des professeurs-associés qui conservent un lien fort avec le milieu socio-économique régional.
- Le dossier fourni pour l'évaluation est d'une très grande qualité informationnelle.

Points faibles :

- Actuellement, la formation présente une faible ouverture internationale même s'il semble que des efforts sont entrepris dans cette direction. De par ses problématiques liées au tourisme, aux paysages et à l'environnement, un ancrage international devrait pouvoir être mis en place sans trop de difficultés avec des partenaires d'autres pays. Pour cela, la formation pourrait notamment s'appuyer sur les réseaux et liens mondiaux tissés par l'UMR ADESS.

- L’attractivité de la formation est principalement régionale. Cette assise régionale existe depuis longtemps. Elle devrait être logiquement renforcée à l’échelle nationale. Les forts liens avec le milieu socio-économique régional devraient permettre de diffuser d’avantage l’aire de recrutement des étudiants comme une politique plus active de présence sur Internet et les réseaux sociaux.
- Par son recrutement pluridisciplinaire, la mention doit améliorer les dispositifs permettant l’acquisition des prérequis pour les étudiants plus éloignés du profil classique de recrutement. Les conseils de lecture ou l’obligation de suivre des cours de rattrapage sont insuffisants. Des enseignements de remise à niveau notamment lorsque les connaissances impliquent les outils informatiques et les techniques d’analyse et de spatialisation sont indispensables.

Conclusions :

La mention *Urbanisme et Aménagement Durables* fournit un cadre de formation de grande qualité que ce soit du point de vue de son contenu ou de la composition de son équipe pédagogique ou encore du suivi de l’évolution des métiers visé. Sa longue expérience de fonctionnement et son bon taux d’emploi attestent qu’elle répond indéniablement à une demande du milieu socio-économique. Elle répond à la demande exprimée par le marché du travail. La mention gagnerait encore en qualité en augmentant son rayonnement international. Nul doute que dans la future accréditation, les responsables de la formation s’attacheront à cette tâche.

Éléments spécifiques des spécialités

Aménagement, gestion des équipements, sites et territoires touristiques (AGEST)

Place de la recherche	Cette spécialité possède de très bons liens avec la recherche par l’intermédiaire des deux UMR ADESS et GREThA. Elle propose non seulement une formation proche de la recherche mais aussi, par le contenu de certains de ses enseignement méthodologiques spécifiques, une formation à la recherche facilitant la poursuite d’études doctorales.
Place de la professionnalisation	Au niveau de la structuration d’ensemble du contenu de la spécialité, la professionnalisation tient compte de la réflexion sur les métiers menée dans le cadre de la Mission des offices et pays touristiques d’Aquitaine et du ministère du tourisme. De nombreux partenariats existent sur le site avec des collectivités et autres structures.
Place des projets et stages	La recherche d’un stage est soutenue par le responsable de la spécialité et par l’équipe pédagogique, tout en bénéficiant de l’association « d’anciens de la spécialité ».
Place de l’international	La place de l’international semble inexistante dans cette spécialité. Elle pourrait potentiellement être améliorée, en s’appuyant sur les relations qu’entretiennent les enseignants-chercheurs de l’UMR ADESS avec d’autres structures ou d’autres institutions internationales.
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	Il n’y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Modalités d’enseignement et place du numérique	Malgré la pertinence de l’anglais du tourisme, le volume horaire est insuffisant. Le numérique est bien intégré à la spécialité et bien adapté aux besoins liés à l’e-tourisme.
Evaluation des étudiants	Il n’y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.

Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe au diplôme d'AGEST est de bonne facture mais elle est incomplète : absence des crédits ECTS, attribués aux semestres 1 et 2 du M1.
Suivi des diplômés	Il n'y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est lié à la mention, ce qui dans le cas de cette formation n'est pas gênant.

Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage (USPMO)

Place de la recherche	Cette spécialité possède de très bons liens avec la recherche, notamment par l'intermédiaire de l'axe « production, transformation, gouvernement des espaces urbanisés », de l'UMR ADESS. La poursuite d'études doctorales par les étudiants de cette spécialité est tout à fait possible.
Place de la professionnalisation	Au niveau de la structuration d'ensemble du contenu de la spécialité, la professionnalisation tient compte des préconisations de l'Office Public de Qualification des Urbanistes. De nombreux partenariats existent sur le site avec des collectivités et autres structures.
Place des projets et stages	La recherche d'un stage est soutenue par le responsable de la spécialité et par l'équipe pédagogique, tout en bénéficiant de l'association des Etudiants en Aménagement et Urbanisme de Bordeaux.
Place de l'international	La place de l'international reste très modeste. Il semble que la visibilité internationale de la spécialité USPMO s'améliore grâce à la cohabilitation avec l'ENSAPB et grâce au voyage d'étude international proposé en M2.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Il n'y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Malgré la pertinence de l'anglais appliqué à l'aménagement et à l'urbanisme, le volume horaire est insuffisant. Le numérique est bien intégré à la spécialité et bien adapté aux besoins de la spécialité.
Evaluation des étudiants	Il n'y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe au diplôme d'USPMO n'est pas fournie avec le dossier.
Suivi des diplômés	Il n'y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est lié à la mention, ce qui dans le cas de cette formation n'est pas gênant.

Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires (PEEPUT)

Place de la recherche	Cette spécialité possède de très bons liens avec la recherche, notamment par l'intermédiaire de l'axe « production, transformation, gouvernement des espaces urbanisés », de l'UMR ADESS. Il est plus étonnant qu'elle ne s'appuie pas également sur une unité de recherche de l'ENSAPB, sauf si cette dernière n'en possède pas.
Place de la professionnalisation	Au niveau de la structuration d'ensemble du contenu de la spécialité, la professionnalisation tient compte des préconisations de l'Office Public de Qualification des Urbanistes. De nombreux partenariats existent sur le site avec des collectivités et autres structures.
Place des projets et stages	La recherche d'un stage est soutenue par le responsable de la spécialité et par l'équipe pédagogique, tout en bénéficiant de l'association des Etudiants en Aménagement et Urbanisme de Bordeaux. L'association de l'ENSAPB pourrait également être mobilisée.
Place de l'international	La place de l'international reste très modeste. Il semble que la visibilité internationale de la spécialité <i>PEEPUT</i> s'améliore grâce au voyage d'étude international proposé en M2, ce qui est une bonne chose.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Il n'y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Malgré la pertinence de l'anglais appliqué à l'aménagement et à l'urbanisme, le volume horaire est insuffisant. Le numérique est intégré à la pratique pédagogique chez certains enseignants. Mais il semble peu développé dans cette spécialité.
Evaluation des étudiants	Il n'y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe au diplôme de <i>PEEPUT</i> n'est pas fournie avec le dossier.
Suivi des diplômés	Il n'y a rien de spécifique à signaler pour cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est lié à la mention, ce qui dans le cas de cette formation n'est pas gênant.

Observations de l'établissement

Date : Pessac, le 19 juin 2015

Formation : S3MA160011213-Urbanisme et Aménagement Durables

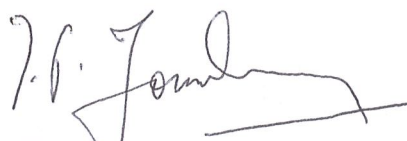
OBSERVATION AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Responsable de mention: Monsieur Maurice GOZE

L'équipe de l'IATU se félicite des appréciations du rapport d'évaluation

Toutefois, concernant les observations sur l'international elle tient à apporter deux précisions :

- D'une part le voyage d'études à l'étranger est une pratique très ancienne des Master USPMO et PEEPUT,
- d'autre part, comme signalé dans le bilan, des accords d'échange sont en cours de signature avec l'université de Florence et avec l'école d'architecture d'Hanoi, pays où également depuis 2002 4 étudiants par an effectuent 6 mois de stage.



Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne